Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

Mars 2022

- **Rue du Village 3 – 4590 OUFFET**
- **commune@ouffet.be**
- **www.ouffet.be**
- **T : 086/36.61.36**
- **F : 086/36.73.79**

Application mobile

Lundi :	9h – 12h
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi* :	Sur rendez-vous

(* Permanences matière « population » uniquement)

Jobs d'été pour nos étudiants

"Parasol, soleil et sable chaud...", cela fait du bien au moral de penser aux vacances ! Et qui dit grandes vacances, dit job d'étudiant(e).

Comme chaque année, nous proposons aux étudiants, domiciliés dans notre Commune, de mettre leur dynamisme et leur savoir-faire au service des enfants et de la collectivité par le biais d'un job d'été :

- Animateur(trice) à la plaine (min. 16 ans),
- Animateur(trice) à la Sittelle (min. 16 ans),
- Jobiste pour des travaux d'intérêt général (min. 15 ans).

Pour les travaux d'intérêt général, seule la candidature des étudiants n'ayant jamais travaillé pour les T.I.G. sera prise en considération.

Comment ? Rien de plus simple. Il vous suffit de faire parvenir une lettre de motivation reprenant notamment vos disponibilités et un curriculum vitae au plus tard pour le 15 mars 2022 :

- **Soit par courrier à déposer/envoyer à l'Administration communale de Ouffet :**
  - Travaux d'intérêt général : à l'attention de Mme DONIS ;
  - Plaine/Sittelle : à l'attention de Mme BEAUMONT.
- **Soit par mail :**
  - Travaux d'intérêt général : nathalie.donis@ouffet.be
  - Plaine/Sittelle : emilie.beaumont0@gmail.com

Soyez alerté : inscrivez-vous !

Une rue fermée à la circulation, une panne d'électricité, un grand incendie, une inondation, etc., selon la situation d'urgence et le caractère de l'évènement, la Commune peut vous alerter et vous donner des recommandations.

L'alerte est ciblée pour la **population directement concernée par la situation d'urgence** (riverains d'une rue, d'un quartier, d'une zone de planification d'urgence nucléaire).

Afin de recevoir cette alerte, vous devez **vous inscrire** au préalable **à BE-Alert.**

Vous souhaitez être alerté pour plusieurs localisations ? Vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone : résidence principale, résidence secondaire, adresse de l'employeur, …

Vos données seront utilisées pour vous alerter en situation d'urgence. L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits.

Actuellement, près de 400 habitants y sont inscrits.

Judo club Ouffet

Un petit club et pourtant une influence sur la province entière ! Après avoir obtenu le grade de 4ème dan fin décembre, Jonathan LOIX, membre depuis 2018 du comité provincial, a été réélu par les clubs participants à l'Assemblée Générale ordinaire du Comité Provincial de la Province. Le vendredi 21 janvier, Jonathan est devenu le nouveau Président de la Province, élu à l'unanimité.

- ✓ *Première compétition à Beyne Heusay, le 22 janvier pour Ethan LOIX qui prend la seconde place dans sa catégorie, remportant 3 combats sur les 4.*
- ✓ *Passage de grade réussi pour Charlotte JAA qui obtient son grade de 4ème kyu.*

Pourquoi pas toi ? Le judo est un sport permettant de faire travailler toutes les parties du corps, excellent pour la psychomotricité et pour l'équilibre, parfait pour se maintenir en forme ! Le judo est un sport olympique mais la voie « compétition » n'est pas la seule, la compétition n'est pas obligatoire pour évoluer techniquement et donc progresser en grades.

➢Où ?	Dans le hall omnisport de l'ILC, rue du Perron 31, 4590 Ouffet
➢Quand ?	Les lundis et vendredis
➢ A quelle heure ?	**19 à 20h pour tous, le vendredi cours prolongé jusqu'à 20h30 pour les grands**
➢Qui ?	Petits et grands ! Dès l'âge de 6 ans
➢Avec qui ?	Jonathan Loix 4ème DAN et Renaud Loix 2ème DAN
➢Combien ?	La cotisation annuelle s'élève à 140€

Renseignements et inscriptions : Eric LOIX au 086/36.70.37

GRIMENTZ 2022 POUR LES JEUNES... A VOS AGENDAS !

du 16 au 23 juillet 2022

Vu le succès des éditions précédentes, les communes de Clavier, Hamoir, Ouffet, et Tinlot proposent à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2005 et 2010) dans un petit village de montagne en Suisse.

Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été...

Où et quand ?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 16 au 23 juillet 2022

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...). Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, …) seront également au programme.

Participation :

340 € par personne, 320 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.
Le coût du transport sera pris en charge par les communes.
(En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre !!)

Date limite pour les inscriptions : 15 mai 2022. Après cette date, les inscriptions seront prises « sous réserve de places disponibles ».

Pour les inscrits, une séance d'information accompagnée de la projection de photos de voyages antérieurs sera proposée en juin (date et lieu à définir) . Les familles des jeunes inscrits pourront y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui leur paraissent utiles.

Des images du voyage de 2021 sont à disponibles sur la page Facebook « Grimentz Intercommunes 2021 ».

Informations Ouffet

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Nathalie DONIS au 086/849.313 ou nathalie.donis@ouffet.be

COVID - MESURES
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, L'ORGANISATION TIENDRA COMPTE DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR EN JUILLET.

GREOVA

La Teignouse : Psychomotricité relationnelle enfant/parent

LA TEIGNOUSE

Venez partager des jeux, des rires, des découvertes tout en accompagnant votre enfant à grandir.

Une séance de psychomotricité relationnelle enfant-parent, **gratuite et sur inscription**, est organisée le **vendredi 25 mars 2022 de 17h à 18h** à la salle de gymnastique de l'ILC Saint-François (Rue du Perron, 31 – 4590 Ouffet).

Cette séance est adressée aux **enfants de 10 mois à 6 ans** et à leurs parents, grands-parents, tata, tonton...

Attention, les places sont limitées !

Si vous êtes intéressés, contactez La Teignouse AMO au 04/369.33.30 ou par mail à info@lateignouseamo.be.

Les activités du PCS du Condroz

0474/77.45.10 - chefdeprojet@pcs-condroz.be

2 mars

Ciné-club
Nandrin
« Ron débloque »
P.A.F. 2,50 € (goûter inclus) + animation

11 mars

Atelier tricot
Nandrin

15 mars

Sortie culturelle
Campana - Cirque Trottola (Latitude 50)

Repas et spectacle gratuits

Infos et inscriptions : Laurent (0474/77.51.68)

24 mars

Atelier cuisine
Ouffet

29 mars

Atelier bien-être
Tinlot
Aurélie - 0473/87.11.27

25-27 mai

Formation permis de conduire théorique
Nandrin

Prix : 69 € / Gratuit pour les bénéficiaires d'un RIS ou les demandeurs d'emploi complets indemnisés

Infos et inscriptions :
0474/77.46.42 ou inesmooren@pcs-condroz.be

plan de cohésion sociale

Bibliothèque communale : L'heure du conte – 30/03/22

Comme tous les **derniers mercredis du mois, l'heure du conte du mois de mars se déroulera entre 15h30 et 16h30, le mercredi 30/03/2022.**

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.

Retrouvez toutes les dates dans votre calendrier Intradel.

A.R.O « La Chou'ette école » : 2.500€ pour le projet « alimentation équilibrée »

Nous avons remporté le projet « Alimentation équilibrée dans les écoles fondamentales », et avons reçu un soutien financier de 2.500 € pour mettre en place une action de sensibilisation à l'alimentation saine et durable.

Tout commence quelques mois auparavant, lorsque la Fédération Wallonie-Bruxelles lance un appel à projet destiné à soutenir les démarches en matière d'alimentation proposées par les écoles fondamentales durant l'année scolaire 2021-2022 ; cette action est pilotée par les Ministres Caroline DÉSIR et Frédéric DAERDEN.

Notre école a remporté un soutien de 2.500 €, ce qui va permettre d'offrir des collations saines à 10h à tous nos élèves, de quoi faire le plein de vitamines pour bien commencer la journée !

En 2021, grâce au projet « Ose le vert dans ta cour de récréation », la Chou'ette école a eu l'opportunité d'installer un potager. Les légumes récoltés sont alors transformés en potages et distribués gratuitement aux enfants du fondamental comme collation saine. L'établissement poursuit sa démarche vers une alimentation saine pour les élèves du fondamental.

Avis d'enquête publique – Décret voirie communale

Le collège communal fait savoir qu'il a été saisi d'une demande de modification de voirie.

Situation du terrain concerné : Ellemelle, parcelle cadastrée section C n°18 A

Le projet : Déplacement du sentier n°26 situé à Ellemelle afin de l'implanter en lisière de bois.

Le dossier est soumis à enquête publique du <u>7 mars 2022 au 5 avril 2022</u> en application du décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET, rue du village n°3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil) du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (***hors période COVID***).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal et porteront la mention : **<u>ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie sentier n°26 Ellemelle</u>**).

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- Par fax : 086/36.73.79 ou courrier électronique à l'adresse suivante : commune@ouffet.be ;
- Remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

<u>La séance de clôture de l'enquête publique</u> <u>aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET,</u> **<u>le 5 avril 2022, à 11h30</u>.** Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

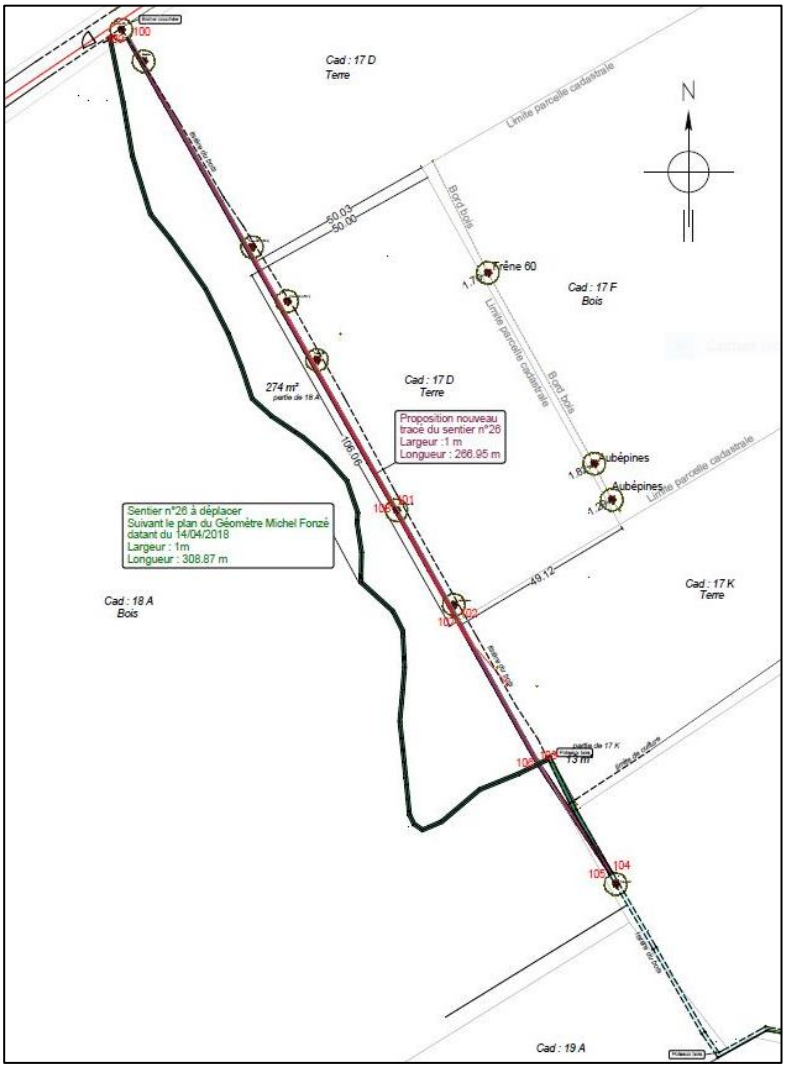

Avis d'enquête publique – Décret voirie communale

Le collège communal fait savoir qu'il a été saisi d'un avant-projet portant sur la construction d'une maison d'habitation unifamiliale. Ce projet implique de réaliser une modification de voirie.

Situation du terrain concerné : Ellemelle, Tige de Xhos, parcelle cadastrée section B n° 173K

Le projet : Intégration d'une emprise de voirie de 39,33 m² dans le domaine public dans le cadre d'un permis d'urbanisme d'une habitation

Le dossier est soumis à enquête publique du <u>1 mars 2022 au 30 mars 2022</u> en application du décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET, rue du village n°3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil) du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (***hors période COVID***).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal et porteront la mention : **<u>ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie Tige de Xhos</u>**).

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- Par fax : 086/36.73.79 ou courrier électronique à l'adresse suivante : <u>commune@ouffet.be</u> ;
- Remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

<u>La séance de clôture de l'enquête publique</u> <u>aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **30 mars 2022, à 11h30**</u>**.** Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

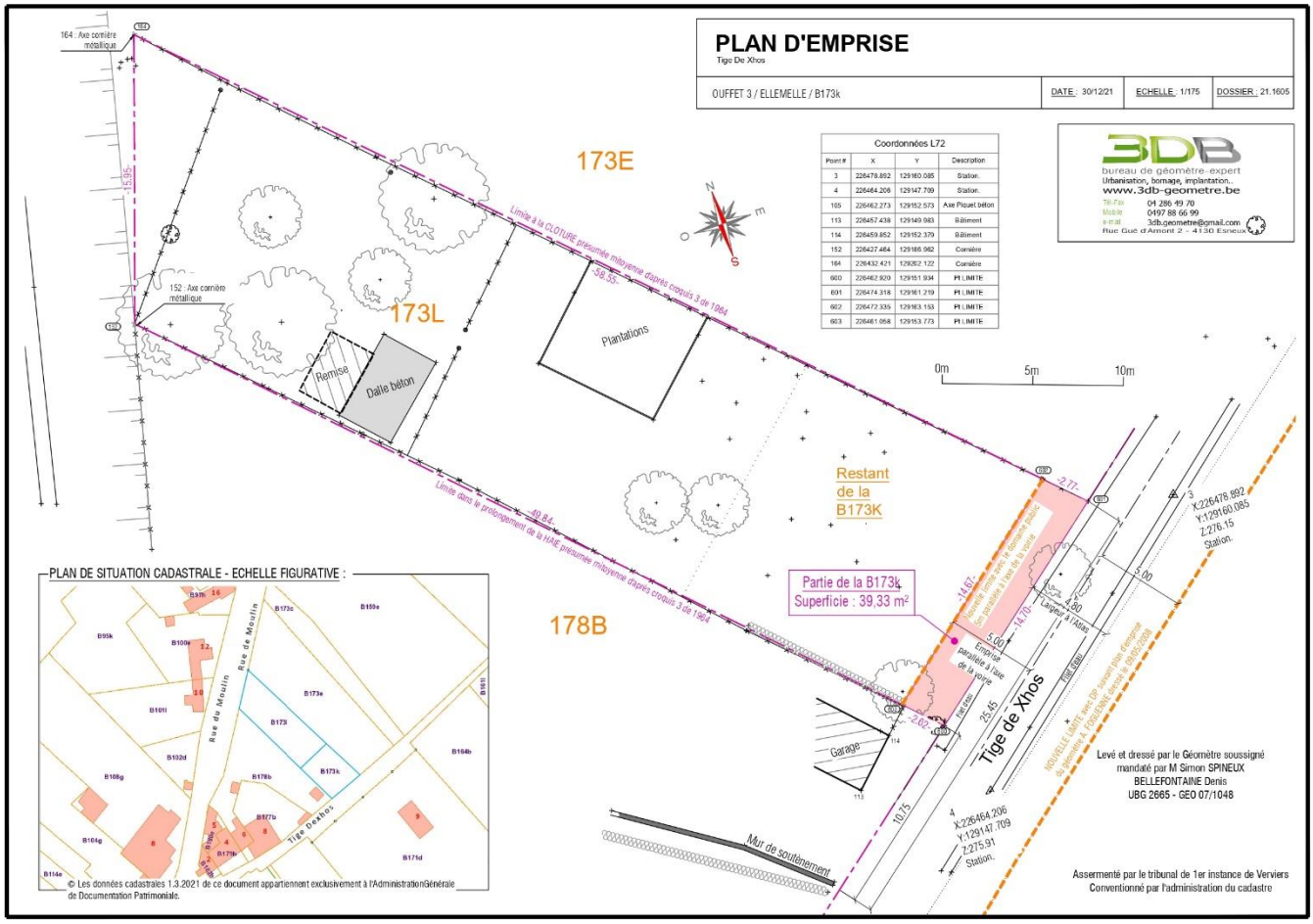

Avis d'enquête publique – Décret voirie communale

Le collège communal fait savoir qu'il a été saisi d'une demande de division d'une propriété en 5 lots à bâtir. Ce projet implique de réaliser une modification de voirie.

Situation du terrain concerné : Ouffet, Es Golet et Rue du Tige, parcelle cadastrée section C n° 50A (précadastrées C n° 50B, 50C, 50D, 50E et 50F)

Le projet : Intégration d'emprises de voirie de 39m², de 29m², de 162m², de 55m² et de 62m² afin de porter la limite du domaine public à 4m du tarmac en prévision de l'urbanisation des terrains concernés

Le dossier est soumis à enquête publique du <u>1 mars 2022 au 30 mars 2022</u> en application du décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET, rue du village n°3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil) du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (***hors période COVID***).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal et porteront la mention : **<u>ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie rues du Tige et Es Golet</u>**).

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- Par fax : 086/36.73.79 ou courrier électronique à l'adresse suivante : <u>commune@ouffet.be</u> ;
- Remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

<u>La séance de clôture de l'enquête publique</u> <u>aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **30 mars 2022, à 11h30**</u>**.** Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

Emprises en jaune sur le plan

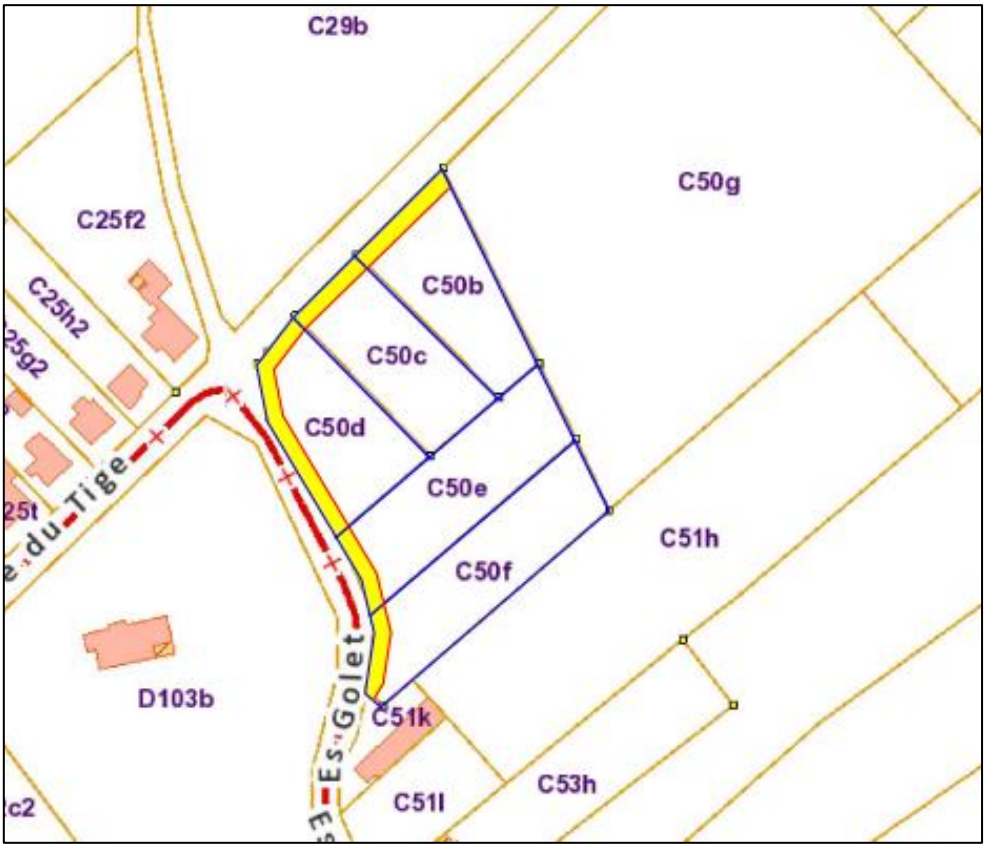

Editeur responsable : Arnaud MASSIN, Echevin de l'information